

ASSOCIATION DES DESCENDANTS DE MARIN JANNOT DIT LACHAPELLE (ADMJL)

CONSEIL D'ADMINISTRATION

DOUZIÈME RÉUNION

LE 13 NOVEMBRE 2018

PROCÈS-VERBAL

Heure : 13 h 15

Lieu : Presse Café de Boucherville

Conseil d'administration :

Lachapelle, Alain, président

Jeannotte, Johanne, vice-présidente

Lachapelle, Ginette, trésorière

Lachapelle, Gilles André, secrétaire

Ordre du jour :

1. Adoption de l'ordre du jour

L'ordre du jour est adopté après avoir ajouté un sujet à Divers : 8.1 Archives de papier

Proposé par Ginette Lachapelle

Appuyé par Johanne Jeannotte

2. Procès-verbal de la réunion du 18 février 2018 : Annexe I

2.1. Adoption

Le procès-verbal est adopté sans modifications

Proposé par Alain Lachapelle

Appuyé par Ginette Lachapelle

2.2. Suivi

4.1.1 Site web de l'ADMJL

Gilles André Lachapelle continue le travail de publication, sur notre site web, de photos et de cartes postales anciennes de la municipalité de Vallées-en-Champagne.

3. Gestion financière :

3.1. Situation financière actuelle : Annexe 2

Notre trésorière, Ginette Lachapelle, présente et commente le rapport financier de la période du 1^{er} janvier au 12 novembre 2018. Présentement, l'encaisse comprend 2 970,73 \$.

3.2. Renouvellement des cartes de membres : Annexe 3

Pour favoriser le renouvellement des cartes de membres, Ginette fait des envois postaux aux personnes concernées. Une enveloppe de retour, timbrée, accompagne chaque envoi. Notre trésorière assume généreusement le coût de ces envois. Le résultat de cette opération est très positif.

Ginette nous remet la liste des membres en règle. Présentement l'ADMJL comprend 52 membres cotisants, 3 membres bienfaiteurs, 8 membres honoraires et les 4 membres du CA.

4. Moyens de diffusion :

4.1. Publications web

4.1.1. Site de l'ADMJL

Gilles André est fidèle à maintenir le site web à jour, cependant il note qu'il aimerait recevoir du contenu à publier. Alain lui transmettra des photos du cimetière Notre-Dame-des-Neiges qui viendront s'ajouter à celles des cimetières de Mascouche et de Saint-Paul l'Ermitte. Note : Site web à consulter pour visionner des pierres tombales : canadianheadstones.com

Notre président propose de créer un deuxième site web qui serait la porte d'entrée de tous les Lachapelle et Jeannotte confondus. Il présenterait les biographies des ancêtres fondateurs de chaque lignée Lachapelle et de chaque lignée Jeannotte. La page d'accueil du site pourrait orienter les visiteurs vers un portail d'accès pour Lachapelle et un autre pour les Jeannotte. Un moteur de recherche permettrait alors de déterminer la lignée dont les personnes sont issues.

Pour les descendants de Marin Jannot, il y aurait un lien vers notre site web actuel qui conserverait sa vocation de site spécialisé pour la lignée des Jeannotte-Lachapelle.

4.1.2. Page Facebook

Alain est fidèle à publier régulièrement des textes et photos sur la page Facebook de notre association. Il nous indique qu'il essaie de bien partager les informations entre nos différents moyens de communication.

4.1.3. Wikipédia : biographie de Françoise et Marin

Alain est en voie de terminer le travail de recherche et de conception de la biographie de nos ancêtres pionniers, cependant les exigences des personnes ressources de Wikipedia qui l'accompagnent, en retardent la publication. En temps opportun, un document de travail sera transmis aux membres du CA pour fin d'approbation. La page consacrée à nos ancêtres sera publiée dans la catégorie « Pionniers en Nouvelle-France ».

Voir : https://fr.wikipedia.org/wiki/Catégorie:Pionnier_en_Nouvelle-France

4.2. Base de données généalogiques :

Johanne assure aux deux mois, la mise à jour de la base de données généalogiques.

4.3. Bulletin « Le Marin » :

4.3.1. Bulletin numéro 14

La version anglaise du bulletin numéro 14 est en voie de réalisation.

4.3.2. Bulletin numéro 15

La rédaction de ce numéro est très avancée, le bulletin sera publié avant la fin de l'année. Complétant le numéro précédent, il portera sur la descendance franco-américaine des trois fils (Alphonse, Narcisse et Luc) cadets du couple Joseph Jeannotte dit Lachapelle et Adélaïde Forcier.

Lorsque la version anglaise de ces deux numéros sera terminée, des exemplaires papier seront postés aux personnes qui ont généreusement collaboré à la conception des articles. De plus, des exemplaires seront postés aux sociétés américaines de généalogie. L'ADMJL assumera les frais d'envoi.

ASSOCIATION DES DESCENDANTS DE MARIN JANNOT DIT LACHAPELLE (ADMJL)

Activités de l'Association

4.4. Généalogie génétique

Validation de la signature ancestrale de notre ancêtre par triangulation

Alain communiquera avec un des responsables du site web *ADN Héritage français* afin de vérifier si les informations génétiques que nous possédons sont suffisantes pour réaliser une triangulation. Sinon, il faudra commander certains tests SNP (Single Nucleotide Polymorphisms) pour compléter le dossier. Il s'agit de comparer les résultats des test ADNy de Damian Hendrix-Figueroa (LaChapelle) et ceux de notre secrétaire, Gilles André Lachapelle.

4.5. Projet de jumelage de Vallées-en-Champagne avec une municipalité du Québec

4.5.1. Répondre à la demande placée par Bernard Boller

Un texte sera proposé par notre secrétaire avant d'en faire l'envoi à Bernard Boller.¹

5. Archivage des documents de l'ADMJL

5.1.1. État de la situation

Les documents du secrétariat sont archivés sur Google Drive et une copie a été remise à Johanne Jeannotte sur clé USB. En échange, une copie de la base de données généalogiques a été remise au secrétaire.

6. Réflexions sur le modèle d'affaires « standard » d'une association de famille

Ce sujet sera à l'ordre du jour de la prochaine réunion du CA qui devrait se tenir en février 2019.

7. Divers

7.1. Archives de papier

Ginette Lachapelle se questionne sur l'archivage des documents papier que nous possédons, particulièrement les formulaires d'inscription de nos membres.

Il est décidé de ne pas conserver les documents papier si nous sommes assurés que les archives du secrétariat possède une copie numérique de ces documents.

7.2. La révélation !

À notre grande surprise, Alain nous révèle qu'il a été adopté et qu'il connaît les noms de ses parents biologiques. Il continuera le récit de son adoption lors d'une prochaine rencontre.

Fin de la réunion à 16 h 00



Gilles André LACHAPELLE, secrétaire

Annexe 1 : Procès-verbal du 18 février 2017

Annexe 2 : Situation financière

Annexe 3 : Liste des membres

¹ Courriel de Bernard Boller : « Comme prévu, le Conseil municipal a acté le principe d'un jumelage avec une commune québécoise. Ce jour, le maire, Bruno Lahouati, m'a demandé de l'accompagner dans la rédaction d'une missive officielle adressée à votre association. Avant de me joindre à lui, et afin d'être le plus convaincant possible, peux-tu me suggérer les points forts et les arguments les plus percutants qui pourraient vous aider à convaincre? N'appréhendant pas la culture et la psychologie des édiles québécois, il nous faut éviter tout discours hasardeux. »